

**DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS**  
 Centre des impôts de Montpellier EST - Le  
 Millénaire  
 Inspection contrôle et expertise  
 156, rue Alfred Nobel  
 34266 Montpellier Cedex 2



751-SD

**Pour nous joindre**

Votre identifiant : SALA MICHEL  
 Tél : 04.67.  
 Fax : 04.67.  
 Mél : cdi.montpellier-est@dgi.finances.gouv.fr  
 Réception : du lundi au vendredi  
 de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 16h  
 Ou sur rendez-vous

SCP Cabinet Nataf & Planchat  
 Me Eric Planchat  
 10, rue Cimarosa  
 75116 Paris

*La charte du contribuable : des relations entre  
 l'administration fiscale et le contribuable basées sur les  
 principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible  
 sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou dans votre service des impôts.*

**Votre correspondant : M**

**Objet : Monsieur Sala Michel – Ostéopathe  
 7, rue d'Alger 34000 Montpellier**

0153 70 6387

Le 19/11/2007

Monsieur,

Suite à réception par le service de l'autorisation définitive d'user du titre d'ostéopathe délivrée par la DRASS de la Préfecture de la Région Languedoc Roussillon le 08/11/2007, sous condition d'enregistrement dans le répertoire ADELI de la DDASS du lieu d'exercice de la profession.

Monsieur Michel Sala n'est plus assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée à compter du 08/11/2007.

Il appartient à l'intéressé de souscrire la déclaration de régularisation modèle CA12 au titre des opérations réalisées du 1<sup>er</sup> janvier 2007 à la date d'autorisation susvisée

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'inspecteur des Impôts,

M